



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement durable, urbanisme, risques
Unité prévention des risques

Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations

MAI 2011

Commune de XIROCOURT

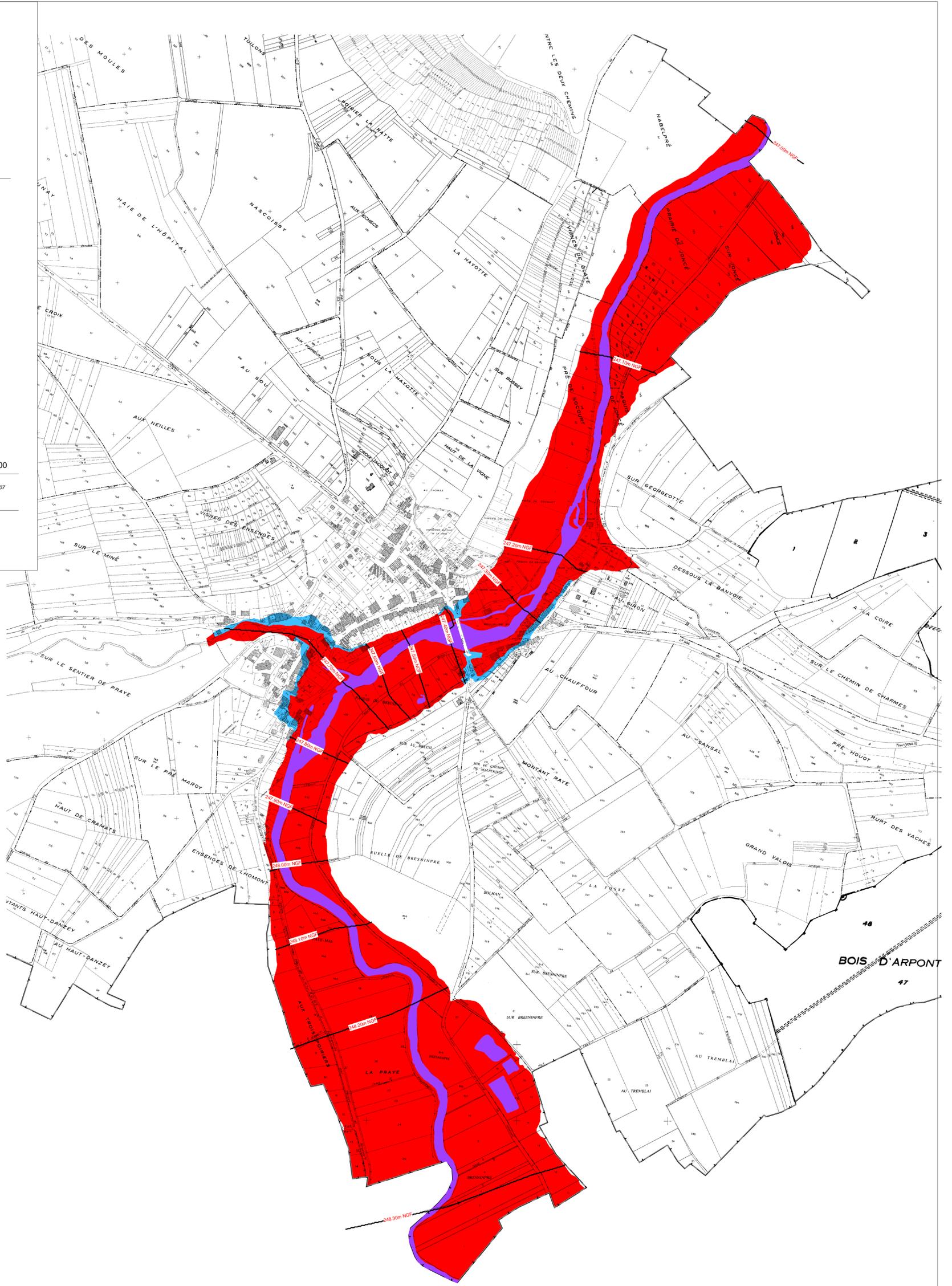
Zonage PPRI du Madon

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du
31 MAI 2011
approuvant le PPRI

Le Préfet
Pour le Préfet,
et par délégation,
Le Secrétaire Général
François MALHANCHE

Echelle : 1 / 5 000

Fond :
BD Parcellaire@IGN - 2007



Conditions d'utilisation.

- * Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).
- * Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR
- * Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé. Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

LEGENDE

- Zone R : Préservation
- Zone B : Protection
- 200,00 Cote de crue de référence "m NGF"

